

ADMINISTRATION  
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE  
10, PLACE JEAN-JAURÈS, 10  
SAINT-ETIENNE

Quatre lignes ( 55-92 55-94  
téléphoniques / 55-93 55-95

BUREAUX ET PUBLICITÉ  
PARIS, 18, Rue Richelieu  
Téléphone : Richelieu 30-47 et 30-58  
LYON, 28, quai Angarneur - Tel. Moncey 86-19  
BOANNE, 14, cours de la République - Tel. 22-25  
LE TUY, 35, place du Breuil - Téléphone 4-23  
VIENNE, 3, rue Teste-du-Baillier - Téléphone 3-98  
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 9-94

La publicité est reçue également à Paris et  
à Saint-Etienne et l'Agence Havas, à Lyon et  
l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie

# La Tribune

1939 - 41<sup>e</sup> Année - N° 324

REPUBLICAINE

50 Centimes

LUNDI  
20  
NOVEMBRE

LUNE : pleine, le 26 à 21 h. 54  
Heure normale

SOLEIL : lev. 7 h. 6; c. 16 h. 4

Les manuscrits non insérés  
ne sont pas rendus

Compte de chèques Postaux : Lyon 54-45

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 153 19 NOVEMBRE (matin)

Rien d'important à signaler au cours de la nuit.

## Les patrouilles allemandes se sont montrées particulièrement actives sur tous les points du front



Le président DALADIER, le général VUILLEMIN, M. Guy LA CHAMBRE et le général BOURRET sur un point du front.

Paris, 19 novembre. — La mise en place d'un dispositif de sécurité destiné à interdire aux avions de reconnaissance français le survol d'une zone où il se passait quelque chose que le commandement allemand veut tenir secret, soit simplement d'exercices d'entraînement auxquels sont soumis les jeunes pilotes germaniques.

L'aviation de reconnaissance allemande n'a pas tenté de nouvelles randonnées. Elle s'est bornée, au cours de la journée d'hier, d'envoyer sur la région du nord de la France quelques appareils qui, vus par la mer du Nord, sont repartis par le même chemin.

## LES EMBARRAS DE M. HITLER

Londres, 19 novembre. — Selon le rédacteur diplomatique du « Sunday Dispatch », Hitler a maintenant le choix entre trois solutions.

La guerre totale à l'Ouest, comportant une offensive de grande envergure sur le front occidental et des raids aériens et des attaques sous-marines intenses contre la Grande-Bretagne. Ribbentrop et Goebbels seraient, dit le rédacteur de ce journal, les principaux partisans de ce plan.

Pas d'offensive, parce qu'elle ferait le jeu des alliés, mais à la place une guerre économique menée à fond. Ce serait la théorie de Goering qui estimerait pouvoir mettre les petits Etats neutres dans l'obligation de rendre inefficace le blocus britannique.

Attaque contre la Hollande et la Belgique tout en restant sur la défensive sur le front occidental. Ce serait l'opinion d'un certain nombre de chefs militaires.

Par ailleurs, si c'est le rédacteur du « Sunday Dispatch », Hitler ne désespère pas de convaincre Mussolini de l'opportunité de faire une offre de paix soutenue si possible par les Etats-Unis. Mais jusqu'ici, fait-il observer, Mussolini n'est pas disposé à accorder des faveurs de ce genre au Führer.

## Les négociations roumano-allemandes au point mort

Bucarest, 19 novembre. — Tandis que les négociations commerciales roumano-allemandes sont arrivées à un point mort, on se demande avec quelque inquiétude à Bucarest, quels moyens de pression va utiliser l'Allemagne pour imposer son point de vue aux négociateurs roumains.

Tandis que la Roumanie est sur la frontière nord isolée de l'Allemagne par l'armée d'occupation soviétique, une pression allemande dans la direction de Bucarest ne peut que s'exercer à travers la Hongrie.

En perdant toute chance d'avoir avec la Roumanie une frontière commune, les Allemands ont perdu leur meilleur moyen d'utiliser l'économie roumaine en faveur des vues impérialistes du Reich.

# LE TORPILLAGE du paquebot néerlandais « SIMON-BOLIVAR » 90 PERSONNES ONT DISPARU

Londres, 19 novembre. — « La Tribune » a relaté, dans ses dernières éditions, que le paquebot hollandais « Simon-Bolivar », jaugeant plus de 8.000 tonnes, avait heurté une mine allemande au large des côtes anglaises.

Nous avons indiqué que les victimes sont nombreuses et que cet accident maritime est le plus important depuis le début des hostilités. Un rescapé du navire naufragé a déclaré à son arrivée à Londres que le paquebot a été torpillé.

Voici, d'ailleurs, le récit qu'il a fait à un représentant de l'Agence Press Association :

Ce fonctionnaire de la Trinity, M. Prence, après avoir conté comment il avait réussi à échapper à la catastrophe du « Simon-Bolivar » avec sa petite fille, a ajouté :

Il n'y avait guère de chances de trouver de la place dans un canot de l'enfant dans les bras et nous nous glissâmes dans l'eau qui était recouverte d'une couche de mazout. Je réussis à attraper une caisse. Je vidai l'eau qui s'y trouvait et je mis ma petite fille dedans et restai dans l'eau pendant une heure, nageant continuellement et poussant la caisse devant moi. L'enfant se comporta magnifiquement, elle eut peur au moment de la première explosion, mais elle ne pleura pas. Au bout d'une heure un bateau nous recueillit. J'étais couvert d'huile noire, mais ma petite fille n'était trempée que jusqu'à la poitrine.

## Les blessés transportés dans des hôpitaux

Londres, 19 novembre. — On apprend que trente-deux survivants du « Simon-Bolivar », débarqués cette nuit, ont été transportés immédiatement dans deux hôpitaux. Trois autres ont pu être transportés dans un hôpital de Londres, quelques blessés ont été transportés sur des civières.

On estime que le nombre des survivants arrivés cette nuit, à Londres, s'élève à 230 adultes, 15 enfants et six blessés et six bébés.

Soixante-trois, dont plusieurs bébés, ont été conduits à l'hôpital St. Bartholomew, à Londres. Tous souffraient de choc nerveux et quelques-uns de blessures sans gravité.

Peu après minuit, de nombreux survivants du « Simon-Bolivar » sont arrivés à la gare de Liverpool Street à Londres. La police avait organisé un important service d'ordre, des médecins et des infirmiers étaient sur le quai, des ambulances et douze autobus attendaient devant la gare.

Les survivants, dont beaucoup étaient enveloppés dans des couvertures, arrivaient à la gare et se laissèrent guider à travers la gare plongée dans une obscurité complète.

## Une femme a perdu son mari et deux enfants

Londres, 19 novembre. — Une femme a perdu dans la catastrophe, son mari et deux de ses enfants. Elle a été sauvée avec son troisième enfant, une petite fille de cinq ans.

## Les survivants dans un hôtel

Londres, 19 novembre. — La grande salle du restaurant de l'hôtel où sont descendus les survivants du « Simon-Bolivar » présentait, cette nuit, un spectacle étrange. Des hommes, des femmes et des enfants, le visage et les mains couverts d'huile, vêtus de costumes hétéroclites, les cheveux en brosse, se remettaient de leurs terribles émotions.

Beaucoup s'inquiétaient avec angoisse du sort de parents, d'amis, avec

## Après l'attentat de Munich

Frontière allemande, 19 novembre. — L'attentat de Munich reste entouré d'un grand mystère.

Selon des renseignements de bonne source il a donné le signal d'une répression très violente.

A Munich, on compte cinq mille arrestations dans tous les milieux et, en particulier, chez les nationaux-socialistes, les catholiques et même dans les troupes de remplacement (Ersatz-Regiment).

A Stadelheim, prison de Munich, les prisonniers sont réveillés toutes les nuits par les coups de feu des exécutions.

Le four crématoire brûle sans arrêt.

Il semble qu'on se trouve en présence d'une sorte de 30 juin noir dont la brutalité dépasse de loin celui de 1934.

## La fête du roi Léopold

Paris, 19 novembre. — Un « Te Deum » solennel a été célébré, sous les auspices de l'ambassade de Belgique, en l'honneur de la fête patronale de S.M. le roi Léopold III.

## Les menées communistes seront sévèrement réprimées

Paris, 19 novembre. — On annonce qu'un décret-loi a été signé, qui donnera au gouvernement les moyens nécessaires à une action plus étendue en ce qui concerne les menées communistes.

Le décret que publie aujourd'hui le « Journal Officiel » et relatif aux mesures à prendre à l'égard des individus dangereux, pour la défense nationale, ou la sécurité publique, est ainsi conçu :

Article premier. — Dans les cas prévus à l'article premier de la loi du 11 juillet 1938, lorsque l'état de siège a été déclaré, les individus dangereux pour la défense nationale, ou pour la sécurité publique, peuvent sur décision du préfet être éloignés par l'autorité militaire des lieux où ils résident et en cas de nécessité être astreints à résider dans un centre désigné par décision du ministre de la Défense nationale et de la Guerre et du ministre de l'Intérieur.

Article 2. — Les mesures prévues à l'article premier peuvent être rapportées à tout moment et ne peuvent être prolongées après la levée de l'état de siège sur le département ou l'intéressé avait sa résidence.

Article 3. — Les individus soumis aux dispositions du présent décret peuvent être requis en vue d'accomplir tous travaux intéressant la défense nationale.

Ils sont en ce cas incorporés dans des formations spéciales constituées conformément à l'article 40 de la loi du 13 juillet 1927.

Article 4. — Tout individu qui, sans autorisation, se rendra dans les lieux dont il a été éloigné en application de l'article premier et tout individu astreint à résider dans un des centres prévus à l'article 2, qui le quittera sans autorisation sera puni d'un emprisonnement de un an à cinq ans et pourra, en outre, être condamné aux conditions de l'article 3, refusera d'accomplir le travail prescrit sera puni des peines prévues à l'article 31 de la loi du 11 juillet 1938 modifiée par le décret du premier septembre 1939.

## Que se passe-t-il en Bohême ?

### La censure allemande rigoureuse ne laisse passer que très peu de nouvelles

Berne, 19 novembre. — On ne reçoit d'Allemagne aucune information sur les événements qui se déroulent à Prague et dans le protectorat.

La censure allemande doit être appliquée très rigoureusement sur toutes nouvelles qui pourraient être publiées à ce sujet.

Seuls, les laconiques communiqués de l'agence officielle D.N.B., annonçant des répressions ordonnées par les autorités allemandes, passent à l'étranger.

Le public allemand doit en moins savoir encore car, d'après les auditions radio-phoniques effectuées en Suisse, les postes allemands ne parlent pas de ces événements tragiques qui peuvent avoir d'immenses répercussions à l'avenir.

## Etudiants tchèques et yougoslaves résistent aux assauts des S.S.

Copenhague, 19 novembre. — Le correspondant à Berlin du « Politiken » rapporte que, vendredi matin, les S.S. se lancèrent à l'assaut du Collège Masaryk.

De nombreux étudiants tchèques s'enfuirent avec leurs vêtements de nuit par un foyer voisin d'étudiants yougoslaves qui luttaient avec leurs camarades tchèques contre les S.S.

La visite des hôpitaux est interdite, sauf autorisation spéciale.

Deux membres éminents du parti de l'unité tchèque, le docteur Joseph Matonchacek et le docteur Klima, sont disparus.

Le docteur Matonchacek était chef de section du parti pour la meilleure entente des tchèques allemands. Les autorités ont rayé leurs noms de la liste du parti.

## 50.000 personnes auraient été arrêtées

Amsterdam, 19 novembre. — Les événements de Prague ont provoqué une grande émotion en Hollande.

## Les obsèques des victimes d'Issy-les-Moulineaux



Une vue générale de la cérémonie prise devant le Commissariat de police de Vanves. (Photo France-Press, censure 20663)

# NEVERS ET LA RÉGION

## Le communiqué d'il y a 25 ans

Au nord, la journée d'hier a été marquée par une recrudescence d'activité de l'artillerie ennemie, particulièrement entre la mer et la Lys. Il n'y a pas eu d'attaque de nos positions.

## Abonnements spéciaux

La TRIBUNE REPUBLICAINE a créé pour les soldats qui sont dans la zone des armées des abonnements de 3 mois au prix exceptionnel de 25 francs. Ces abonnements peuvent être souscrits par les familles des mobilisés.

## LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Tout récemment, M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, a fait un exposé sur le régime des allocations militaires.

Nous croyons utile, dans l'intérêt des ayants droit de publier une partie de ses déclarations :

« Peut prétendre aux allocations et majorations tout le travailleur qui a été affecté à une situation précaire en la privant des ressources suffisantes pour vivre. »

« Les combattants doivent être assurés que, lorsqu'une telle situation sera établie, ce qui lui laisse derrière eux sont admis à bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

« Le fait de posséder une petite maison, des terres dont le revenu est affecté à un autre usage, n'affecte pas le droit de bénéficier de laide accordée par l'Etat. »

« M. Marc Rucart a ajouté que, dans tous les cas, le doute devra bénéficier aux pétitionnaires. »

## DES ASPIRATIONS ET DU ROLE DE L'ITALIE

Tout le monde sait que l'actuelle inamitié de l'Italie envers la France date de la guerre d'Ethiopie, lorsque tous les États membres de la Société des Nations, appliquèrent à l'agresseur des sanctions économiques.

L'Allemagne, qui avait rompu avec Genève, commença avec l'Italie. L'allié germano-italien était ressuscité.

La « semi latine » dirigea de nouveau ses regards vers les contrées exotiques. Elle se remémora la phrase qu'écrivait M. Coppola dans la « Tribuna » du 22 août 1928 :

« Si la France a un grand empire colonial à défendre, l'Italie a un grand empire colonial à conquérir. »

Cette question coloniale fut toujours présente à l'esprit des dirigeants fascistes. Devant l'augmentation régulière de sa population, et devant la restriction des marchés, l'Italie visionna constamment deux champs d'expansion : En Europe balkanique, la Dalmatie, l'Albanie et Corfou ; en Afrique : la Tunisie, l'Éthiopie et Tanger.

Pour la première revendication, elle se borna à l'annexion de l'Euclyde de Zara, des îles Cherso et Lussin. Il y a quelque temps, à la conquête de l'Albanie.

Pour la seconde, elle débuta en 1926, par demander la parité navale, c'est-à-dire l'égalisation des tonnages des flottes de guerre française et italienne.

La France a 18.000 kilomètres de côtes à défendre, l'Italie 8.500. La France a 64.000 kilomètres de lignes de communications à assurer, l'Italie n'en a que 7.000.

La parité navale, c'était l'hégémonie italienne en Méditerranée. La France voulut en 1935 conserver l'amitié italienne en consentant quelques sacrifices (nouveau statut des Italiens de Tunisie, rectification à la frontière triplonaise), et à en tirer de sérieuses garanties. Ce furent les accords anglo-italiens de Stresa. Des ces accords, l'Italie s'engageait à défendre l'indépendance autrichienne, à organiser de concert avec la France et la Grande-Bretagne, un blocus économique de l'Allemagne au cas où celle-ci violerait de nouveau traités.

On sait ce qui est advenu de tout cela !

Le rôle de l'Italie, aujourd'hui comme hier, sera décisif. Il lui appartiendra de porter le coup final à la barbarie russo-allemande, je suis convaincu qu'elle le fera.

Dans son intérêt, l'Afrique devra être restituée à la France. Car le Reich grand allemand, s'il était vainqueur en Occident, reprendrait vite son titre d'un âge révolu : Saint empire romain germanique, et il agirait en conséquence.

Ayons donc foi en la fraternité latine !

François VOGADE.

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES BONS D'ARMEMENT

Le Comité départemental des bons d'armement constitué comme suit :

M. H. J. Luca, préfet de la Nièvre, président ; M. le docteur Leboucq, secrétaire ; M. le docteur Lefebvre, secrétaire adjoint ; MM. Provost-Dumarchais, et Achille Naudin, sénateurs ; MM. le docteur Fidi, Emilie Périn, Georges Point, Raoul Naudin, docteur Bon, Eugène, trésorier-payeur général ; M. Piélin, président de la Chambre de commerce ; M. Jossier, inspecteur d'Académie ; M. de Soullart, président de la Chambre d'agriculture ; M. Daniel Monnier, pasteur de l'Église réformée ; M. Johann, président des anciens combattants ; M. de Seville, directeur de la Banque de France ; M. Chollat, faisant fonction de président de la Chambre des Notaires ; M. le docteur Petit, président du Syndicat des médecins ; M. Billiard, directeur du journal « Paris-Centre » ; M. Prat, administrateur du journal « La Tribune Républicaine », s'est réuni jeudi dernier dans le Cabinet de M. H. J. Luca, préfet de la Nièvre.

Il a décidé d'adresser à la population du département de la Nièvre l'appel suivant :

« Chers compatriotes, « Nous vivons encore une heure difficile. Pour la deuxième fois nous défendons notre pays et toutes les libertés qu'il représente. Les uns et les autres doivent apporter la contribution de leurs efforts pour le salut de la France. »

« Pendant que nos soldats, menant à la frontière une garde vigilante, consentent librement le sacrifice de leur vie nous devons, nous, par un labeur acharné et par des sacrifices pécuniaires assurer la vie normale du pays en état de guerre. »

« En souscrivant aux bons d'armement en faisant chacun le maximum de sacrifice, nous assurerons cette victoire à laquelle nous sommes d'autant plus, les uns et les autres, attachés qu'elle est la certitude dans le proche avenir de la paix un gage certain d'une marche heureuse vers le maximum de progrès dans la meilleure des civilisations. »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

« Si vous vivez dans un pays qui demeure le foyer d'une humanité plus élevée : « Souscrivez aux bons d'armement »

## NEVERS

Epaves. — Réclamer à M. Fontaine à l'hôpital de la Barre, un cache-nez, à Mme Robin, 13, rue Saint-Didier, un portemonnaie ; à M. Beaune, 4, rue Sabatier, une pèlerine d'enfant ; à M. Dollet, faubourg de Paris, une pompe de vélo ; au Commissariat, une manivelle d'auto ; un livre de famille, un parapluie.

Epaves. Réclamer à M. Ninguat, 9, rue Saint-Benoit, un couteau ; M. Bugnet, 27, rue St-Benoit, deux billets de banque ; M. Pustain, 4, rue Paul-Bert, un collier ; M. Duboclet, 40, rue de l'Oratoire, un billet de banque.

Au commissariat de police, des bons d'essence.

## COMITE DE GUERRE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET MUTILES DE LA NIEVRE

Exécution de bonneterie par la population civile

L'Intendance militaire a offert au comité de guerre de bien vouloir se charger, en collaboration avec les autres œuvres du département, de faire exécuter des chandails et des gants pour l'armée.

La laine serait distribuée par les soins des correspondants des Comités de Guerre, et les effets tricotés à domicile seraient reçus par ces mêmes correspondants.

La rémunération donnée par l'Intendance militaire pour cette confection aurait lieu sur les bases suivantes :

Chandail avec manches, sans col montant : 14 fr. 50 ; gants, la paire : 4 fr. 50.

Cette rémunération n'entraînera aucune modification aux allocations militaires et aux allocations aux réfugiés.

Les personnes et par priorité les femmes des mobilisés et des réfugiés, qui voudraient bien se charger de ces travaux, sont priées de se faire inscrire immédiatement chez le président de la section locale d'Anciens Combattants ou de Mutuels adhérents au Comité de Guerre.

## Tribunal correctionnel de Nevers

Voici la suite du compte rendu des affaires jugées par le tribunal vendredi dernier :

Blessures par imprudence. — Le 3 août dernier, M. Claude Habban, 34 ans, ébéniste à Autun, circulait au volant de sa voiture, à Fours, lorsqu'il entra en collision avec une bicyclette montée par le jeune Robert Lavault, 12 ans, qui débouchait sur sa droite.

Le petit cycliste fut grièvement blessé.

Il se porte partie civile par l'intermédiaire de M. Gromlard, qu'assiste M. Coite, avoué.

M. Gromlard demande la nomination d'experts et 12.500 fr. de provision de 4.000 fr.

M. Hugon défend M. Rabian que le tribunal condamne à 25 fr. d'amende pour le délit et à 5 fr. pour le contravention.

Il devra, en outre, payer 6.000 fr. à titre de provision et une expertise est ordonnée par le tribunal.

Dans une affaire de Blessures par imprudence, comparait M. Julien Vrinat, 40 ans, qui, le 10 juin 1939, renversa un cycliste, M. Laurent.

M. Sainson, représente M. Laurent, qui s'est porté partie civile et demande 4.000 fr.

M. Vrinat est défendu par M. Franck-Bernard.

Jugement à huitaine.

M. Emilie Vial, garçon de café à Paris, s'est prévenu pour être responsable d'un accident de la circulation qui s'est produit près de Pougues et dont a été victime M. Cadlot, cultivateur à Pougues.

Ce défendeur est défendu par l'intermédiaire de M. Sainson.

M. Vial est défendu par M. Girard.

M. Vial est condamné à 50 fr. d'amende pour le délit et à 5 fr. pour le contravention. Il devra payer, en outre, 6.000 fr. de dommages et intérêts à la partie civile.

« Sous et blessures. — Pour ce motif, le nommé Joseph Couillon, manœuvre à Nevers, est condamné par défaut à 6 jours de prison par défaut.

## AVIS DE DÉCÈS

SAINT-SAUVEUR. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Entierrement de Monsieur Pierre MARTIN Ancien sabotier décédé en son domicile, faubourg de Crux, dans sa 61<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le mardi 21 courant, à 10 heures, en l'église de Saint-Sauveur, sa paroisse.

De la part de : ses enfants, ses petits-enfants, et de toute la famille.

LUZY. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Entierrement de Monsieur Edmond GUY COQUILLE décédé à Paris, le 18 novembre 1939, dans sa 69<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église. Ses obsèques auront lieu le mardi 21 courant, à 10 heures, en l'église de Luzy.

De la part de la famille Guy Coquille.

SAINT-SAUVEUR. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Entierrement de Monsieur Antoine FIEBAULT Chef cantonnier retraité décédé à La Motte, commune de Saint-Sauveur, le 18 novembre 1939, dans sa 70<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le lundi 20 novembre, à 10 heures, en l'église de Saint-Sauveur, sa paroisse. De la part de : Mme Amiot, sa belle-mère ; Mme et M. Marcel Birot, ses enfants ; Mlle Gisèle Birot, sa petite-fille, et de toute la famille.

Il ne se peut pas envoyer de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

## Dans le département

### OLAMECY

Repos hebdomadaire. — Pour assurer le repos hebdomadaire des ouvriers boulangers, désormais il n'y aura que trois boulangeries ouvertes le dimanche : 1<sup>o</sup> Coopérative, Damien Guémabault ; 2<sup>o</sup> Fontaine, Gaudé, Simonin ; 3<sup>o</sup> Faulon, Blin, Reuilier.

### CORBIGNY

Acte de probité. — Ces jours derniers un commerçant de Corbigny, M. N., avait perdu, route de la Chaise, son portefeuille qui contenait une certaine somme et d'importants papiers.

Philippine Claudette et Yvette Simonin, ayant trouvé le portefeuille s'empresèrent de le rapporter à son propriétaire.

Félicitations à ces jeunes filles.

### COSNE

Collège de Cosne. — Baccalauréat. 2<sup>e</sup> session. — Deuxième partie : Philologie. Admis : Connaut, Chassigne, Dumarcay, Maillet, Salin. Admissibles : P. Corbière, Pain, Roy.

Mathématique élémentaires. — Admis : Cabot. Admissibles : Durand, Sentebien.

Première partie A'. — Admis : Bizet, B. — Admis : Cadot, Fagot, Moreau Charron.

A. Admissible : de Bonneval.

Epaves. — Une broche métal, une cleve avec un paquet de vêtements, un portemonnaie avec petite somme et une plaque de contrôle, une pipe, un quart.

État civil. — Naissances : Jacqueline Pinet, épouse Martin, rue Vieille-Route, 11.

Publications de mariages. — Georges Jean-Baptiste Leroy, cultivateur, actuellement soldat au 53<sup>e</sup> Régiment régional d'infanterie à Cosne, précédemment à Pougny, et Berthe, André Beauvais, sans profession à Cosne ; René, Louis Narzy, cultivateur, actuellement soldat au 13<sup>e</sup> R. I. aux armées, épouse de Edmond Gessat sans profession à Cosne.

Décès : Jérôme Dupery, 88 ans, ancien marchand de bois, veuf de Pierre, rue de Maris, 96 ; Lucie, Amélie Séguin, 61 ans, épouse de Edmond Séguin, rue de Paris, 50 ; Henriette-Rosalie Faucheu, 83 ans, veuve de Félix Adrien Babin, rue Saint-Agnan 84 ; Charles Bergin, 81 ans, cultivateur, veuf de Louise Dartare, aux Folings, commune de Cosne.

### OULLANGES-LES-NEVERS

Avie de la mairie. — Les propriétaires vigneron sont priés de faire leur déclaration de récolte avant le 20 décembre ; passé cette date, aucune demande ne sera acceptée.

Le maire informe les mères de famille que des cas de diphtérie ayant été signalés, il y a intérêt pour les familles à ce que tous les enfants âgés de moins de 18 mois à 3 ans, soient vaccinés contre la diphtérie.

Les mères de familles, réfugiées ou non, qui ont des enfants non encore vaccinés, sont instamment priées de faire inscrire leurs enfants, pour faire connaître le nom du médecin choisi.

Cette vaccination est gratuite.

### DONZY

Refugiés. — Le problème agaçant des réfugiés est enfin résolu ; tous les réfugiés sont maintenant confortablement installés et garanties contre les rigueurs de l'hiver.

Tous les enfants fréquentent nos écoles (quatre dans les écoles primaires et cinq classes nouvelles ont été créées) ; quatre dans les écoles primaires et une à l'école maternelle ; l'une d'elle est provisoirement installée dans la salle des fêtes, mais elle sera transférée à l'école de garçons dès réception de matériel nécessaire.

Etat civil. — Naissances : Nicole Jeanne-Yvonne Deschamps ; Jeannine Renée-Françoise Châtelier, à l'Aubron par Donzy.

Publications de mariages : Raymond, André, Remy Massip, matelot commis, domicilié à Decazeville dans l'Aveyron, et Mireille, Eugénie, Jeanne, Robert, sans profession, à Donzy.

Décès : Lafond Leopold, 67 ans.

### FOURCHAMBAULT

Au Foyer du Soldat. — Le Foyer militaire apporte aux soldats cantonnés à Fourchambault et dans la région, les avantages de ses multiples organisations.

Outre sa salle de lecture, sa bibliothèque, ses services de renseignements, il leur procure, cet hiver, des distractions variées.

Actuellement, est mis sur pied, une compétition de belote qui, après avoir déterminé les champions de chaque canton, attribuera le grand titre de vainqueur final.

Des brigades seront remises aux différents vainqueurs des éliminatoires et un challenge sera attribué à la compagnie du vainqueur final.

Amateurs de cartes et de jeux de table, formez vos équipes et surtout entraînez-vous.

### MONTREUILLO

Succès solitaire. — Nous apprenons avec plaisir que Robert Auger, fils de M. René Auger, demeurant au bureau de poste, vient de subir avec succès les épreuves du baccalauréat (session d'octobre), devant la Faculté de Paris.

### MOULINS-ENGLIBERT

Soirée du mercredi 22 novembre. — Le mercredi 22 novembre se tiendra à Moulin-Englibert, une foire qui, relativement nouvelle, aura, espérons-le, un succès puisqu'elle se trouve dans une période bien placée. On y trouve des veaux d'élevage, des poulaillers, des porcs gras et des nourraies, etc.

### SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Conventions. — M. Pierre-Gilbert Pougau, journaliste, demeurant au Rio, commune de Chantenay, a été gratifié d'un procès-verbal pour défaut de plaque de contrôle à son vélo.

MM. Michalik Cazinrnie et Bonczoszek Josef, tous les deux sujets polonais, employés agricoles à Livry, ont été l'objet d'un procès-verbal pour défaut de lumières à leurs vélos.

Chien recueilli. — Un jeune chien sans collier, poil blanc et grandes taches marron, s'est réfugié à la gendarmerie où le propriétaire est prié de le réclamer.

## ALLER MOULINS

Société de Secours Mutuels des Ouvriers de Ville. — Du fait de l'ouverture des hostilités, un huitième environ de l'effectif de nos sociétaires masculins se trouve actuellement mobilisé, sans compter ceux qui ne nous ont pas encore été signalés.

Quelques sociétaires dégages de toutes obligations militaires (la plupart anciens combattants) soucieux de leur sort, nous ont prié de leur faire connaître quelle mesure de gratitude nous comptons prendre notre société à leur égard.

Notre bureau s'était déjà occupé de cette question et des premiers jours de mobilisation les articles avaient été lancés dans la presse locale invitant les familles à donner les adresses exactes des sociétaires sous le drapeau.

Mais, pour mener à bien nos projets, nous avons décidé de créer une caisse spéciale destinée à recueillir les fonds nécessaires, car il nous est interdit de prélever aucune somme sur les fonds sociaux devant une destination qui leur est réservée conformément aux dispositions de nos statuts et de nos règlements. Les fonds ainsi recueillis seraient intégralement versés entre tous nos sociétaires mobilisés aux armées, dans les conditions que nous venons d'indiquer.

Présentis et conseillés sur l'effort que chacun pourrait apporter à cette œuvre, nous avons décidé qu'un versement mensuel de 2 francs 50 à compter du premier octobre pourrait être envisagé, sans que cette mesure devienne une obligation. Nous laissons à chacun le soin de consulter le plus possible et de donner suivant ses moyens, mais pour que notre action puisse être réellement bienfaisante, nous nous sommes permis de fixer ce minimum basé sur nos effectifs actuels.

Il nous faut agir plus efficacement en faveur de nos camarades. Beaucoup de nos vieux sociétaires aisés ont d'ailleurs promis une contribution supplémentaire et nous les remercions à l'avance.

Nous espérons donc que cet appel sera accueilli très favorablement et qu'immédiatement après sa parution nos sociétaires auront le plus possible leur conception actualisée s'empresseront de déposer leur obole en faveur de nos camarades nouveaux combattants.

Les souscriptions sont reçues à la Maison de la Mutualité, bureau permanent de la société des ouvriers de Moulin 4, ouvert tous les jours de 16 à 19 heures et pour éviter des déplacements superflus nous avons ouvert des bureaux de dépôt dans les communes de la région.

Dans ce but, les habitants de Strasbourg, Schlitzheim, Bischheim et Hoenheim sont instamment invités à envoyer au Maire maintient de leur commune, les clefs de leur maison et de leur appartement. Les clefs devront porter une étiquette solide et solidement attachée, indiquant, très lisiblement, le nom, le prénom et l'adresse de la maison et de l'appartement, ce dernier avec indication de l'étage.

Les municipalités procéderont à la vidange du chauffage central avec le plus grand soin, mais sans engagement de leur part.

L'autorité militaire locale prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les opérations de vidange soient faites régulièrement et que la propriété des intéressés soit parfaitement respectée.

Anschluss der Raummung Straßburg aus Vorstadtteil südlich Elmweg der Stadtgebiet pletzlich verlassen ohne die Zentralheizungsanlage entleeren zu können beim Herannahen des Winters ist es unerlässlich die Heizungsanlage mit Frostschutz zu vermeiden.

Infolgedessen werden hiermit die Einwohner von Strasbourg, Schlitzheim, Bischheim und Hoenheim auf gefordert, sich rechtzeitig als auch die Wohnungsschlüssel dem beibehaltenen Bürgermeistere (Maire-Maintien) ihrer Gemeinde einzuliefern. Die Schlüssel sind mit einer dauerhaften Etiquette zu versehen, die in klarer Schrift den Namen, Vornamen, sowie Strasse, Hausnummer und Stockwerk der betreffenden Wohnung tragen.

Entleerung der Zentralheizungsanlage wird auf die sorgfältigste Art, jedoch unverzüglich, durch die Stadtverwaltung vorgenommen.

Die Militärbehörde wird alle notwendigen Massnahmen ergriffen damit die Entleerung der Heizungsanlage vorschriftsmässig erfolgt und die Interessen des betreffenden Wohnungsinhabers gewahrt werden.

Was die Wasserleitung anbelangt, werden die betreffenden Hausanschlüsse durch die städtischen Dienstleistungen abgestellt werden.

### NEUILLY-LE-REAL. — Recensement des conscrits.

Les jeunes gens nés en 1920 et dont la famille habite Neuilly-le-Réal, sont priés de se présenter à la mairie.

### Consultation de nourrissons.

La prochaine consultation de nourrissons aura lieu salle de la mairie, mardi 21 novembre, à 15 heures.

### VICHY

Rapport des bailleurs et des fermiers ou métayers pendant la guerre. — M. Lamoureux, député de l'Allier a eu connaissance de la note qui a été adressée par le ministre de l'Agriculture aux directeurs des services agricoles. Cette note, que nous publions ci-dessous, intéressera vivement les agriculteurs, car elle a trait aux rapports des bailleurs et des fermiers ou métayers pendant la guerre.

Le Ministre de l'Agriculture et des Rudes a écrit aux directeurs des services agricoles :

Le décret-loi du 30 septembre 1939 (J. O. du 5 octobre) régit les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre et est applicable aux baux ruraux.

En raison du caractère spécial de ces baux, l'article 3 qui prévoit la ré-

## La fièvre aphteuse dans la Hte-Loire

Le Puy, 18 novembre. Le directeur des Services Vétérinaires de la Haute-Loire communique :

Des foyers aphteux viennent d'être reconnus sur le territoire des communes de Brives-Charensac, Coubon, Taulhac, Espaly-St-Marcel, Saint-Vincent, Blanzac, Monlet et un autre est signalé à l'adresse de la commune de Siatgues-St-Romain.

Tous ces foyers sont liés à la foire qui s'est tenue le 2 novembre écoulé, au Puy.

Le prochain contingent sera appelé sous les drapeaux les 27, 28 et 29 novembre

Paris, 18 novembre. Le ministre de la Défense nationale et de la Guerre a communiqué : Le prochain contingent sera appelé sous les drapeaux les 27, 28 et 29 novembre 1939. Ce contingent comprendra les hommes aptes au service armé et auxiliaire rentrant dans les catégories suivantes : 1° Jeunes gens nés entre le 1er décembre 1918 et le 30 juin 1919 ; 2° Ajourrés des classes précédentes déclarés aptes au service armé par les conseils de révision en 1939 ; 3° Jeunes gens qui, devenus Français par application des articles 13 et 15 de la loi sur le recrutement de l'armée, ont été recensés et examinés par les conseils de révision avec la classe 1939 et sont astreints au service actif ; 4° Omis des classes antérieures à la classe 1939, recensés et examinés par les conseils de révision avec cette classe ; 5° Jeunes gens qui, réformés temporairement, ont été reconnus aptes, sur leur demande, au service armé ou auxiliaire par une commission de réforme trois mois au moins après avoir été réformés temporairement. Seront également appelés sous les drapeaux, avec le prochain contingent, les exemptés et réformés qui, appartenant aux classes 1933 à 1937, ont été récemment examinés par des commissions de réforme et reconnus aptes au service armé ou auxiliaire. Toutefois, les pères de quatre ou cinq enfants ne seront pas appelés pour le moment. Il en sera de même des pères de trois enfants qui ont été réformés après avoir satisfait à leurs obligations d'activité et de disponibilité. L'attention des jeunes soldats est attirée sur l'invitation qui leur sera adressée en même temps que leur ordre d'appel d'apporter avec eux des effets chauds, des couvertures et, si possible, des proquinquins, dont le prix leur sera remboursé. L'appel sous les drapeaux de la deuxième fraction de la classe 1939 (jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1919) aura probablement lieu au printemps 1940.

Le conflit entre les principes fascistes et bolchevistes dans les Balkans

(D'un de nos correspondants parisiens) Paris, 18 novembre. Dans « Critica Fascista », Corrado Sofia décrit certains aspects du conflit aigu entre les principes fascistes et bolchevistes dans les Balkans. « D'un côté, dit-il, c'est la Russie soviétique avec sa volonté d'annexer dans toute l'Europe sud-orientale le principe des nationalités, d'égaliser les peuples balkaniques. De l'autre c'est l'Italie fasciste, également autoritaire, mais aux fins du maintien de la civilisation européenne et qui respecte les nationalités, leurs caractéristiques, renforce les nationalités, renforce l'autonomie des peuples. « La propagande bolchevique, ajoute « Critica Fascista », agit de façon à créer dans les Balkans des revendications populaires qui finirait par détruire tout ordre historique établi. Elle profiterait de la discordance entre Serbes et Croates comme des revendications bulgares, et, enfin, toute la zone serait minée par le Komintern qui espérait allumer la mèche de la discordance. « Cet article donne l'impression que la crise balkanique est profonde et sa conclusion semble démontrer que l'Italie est prête à agir. « Si le Komintern espère se répandre dans les Balkans en utilisant les révolutions d'autrui ou au moyen de leurs d'une révolution sociale qui a déjà fait son temps, c'est contre les idées et les bataillons de Mussolini qu'il devra lutter, c'est-à-dire contre les mêmes idées et les mêmes bataillons qui ont combattu le communisme en Italie, en Espagne et ailleurs. « La révolution fasciste n'a pas eu un moment d'arrêt. Elle va droit son chemin en repoussant les compromis ambigus. Elle est claire et brillante comme une épée qui n'est jamais restée longtemps dans le fourreau. »

BOLDARLEM (boldo, ortichaut, huile de foie, etc.) INTESTIN - FOIE - PEAU GRATIS Echantillons - Ets Chatelet 2, r. de Valenciennes, Paris.

Caisse mutuelle agricole d'allocations familiales de l'Allier

Moulins 19 novembre. La Caisse Mutuelle Agricole d'allocations familiales, agréée par le département de l'Allier, est heureuse de porter à la connaissance des exploitants agricoles et artisans ruraux que ses secrétaires locaux se tiennent à leur disposition pour leur payer l'allocation spéciale au titre du premier semestre 1939. L'allocation en question est mise en paiement, pour la première fois, en application du décret du 22 juin 1939 et cela dans les conditions actuelles ; c'est bon de le noter. Elle est pour le premier semestre, de 80 francs par enfant à partir du deuxième enfant à charge. Pour notre département, c'est la somme de cinq mille francs qui sera ainsi répartie. L'allocation spéciale marque une première étape vers l'extension des allocations familiales qui sera réalisée, espérons-le, dans un avenir prochain, par l'application du code de la famille. Nous prions de la présente communication pour remercier les exploitants agricoles qui continuent, malgré les circonstances actuelles, à cotiser pour leur personnel et aussi pour remercier nos secrétaires qui assurement, de ce fait, une tâche difficile. FAITES FAIRE VOS IMPRIMES A « LA TRIBUNE »

Les démocrates

par Camille PLANCHE député de l'Allier

Dans deux articles publiés par La Tribune, j'ai exposé mon sentiment sur le premier et le second accords germano-soviétique. Je prie mes lecteurs d'avoir toujours présentes à la mémoire ces deux « vérités incontestables » : a) Le pacte germano-russe a été le signal de la guerre ; b) La politique de Staline, tout comme celle de Hitler, est une dictature personnelle. Pas plus celle de Staline que celle de Hitler ne peuvent se réclamer du prolétariat ; pas plus l'une que l'autre ne sont animées d'un esprit international ; l'une comme l'autre poursuivent des buts essentiellement impérialistes. Ceci étant bien posé — et irréfutuable — aucun « bobard » ne sera susceptible d'être accueilli par ceux qui réfléchissent et il faudrait plaindre ceux qui, niant l'évidence, s'efforceraient de défendre ce qui est indéfendable. Je voudrais aujourd'hui aborder franchement un autre sujet qui me tient à cœur et qui tient à cœur également, j'en suis certain, à tous les démocrates. L'engagement, sous sa responsabilité, à engagé des poursuites contre les groupements et les personnes inféodés à Moscou, en recevant leurs mots d'ordre et caiquant leur attitude sur celle du gouvernement de Staline. Il a déclaré que ces poursuites n'étaient intentées qu'en raison de la dépendance des dits groupements d'un pouvoir étranger. Tout autre explication serait indéfendable. Personne ne pourrait concevoir un procès d'opinion. Mais tout le monde est à même de comprendre qu'un pays a le droit d'être maître chez lui et de ne pas accepter que des ordres soient, du dehors, donnés à ses nationaux. Entendons-nous bien : un « slogan » est déjà répandu consistant à laisser croire que la classe des travailleurs sera difficilement défendue. Le Parti Socialiste est toujours là, la vieille C. G. T., épurée, vit toujours, sur le plan politique et sur le plan économique et social nous défendons les conquêtes de la République. Nous ne renions rien de notre idéal. Si la propagande spécifiquement politique n'est plus de mise, à l'heure actuelle, nous entendons cependant rester fidèles à notre passé, à nos idées, à notre tradition. Nous ne savons pas de quoi demain sera fait. Mais les socialistes et les républicains — tous les démocrates — ne se battent pas pour que triomphe le capitalisme incompréhensif, buté et exploiteur. Ils espèrent fermement, au contraire, que la guerre terminée, le travail obtiendra dans la Nation la place à laquelle il a droit. Ils sont prêts à consentir à

LES RENTES des mutilés du travail et la contribution nationale

Saint-Etienne. La Fédération des Mutilés et Invalides du Travail nous communique : « Le « Journal Officiel » du 17 novembre 1939 a publié un décret-loi du 10 novembre 1939 relatif à la contribution nationale et à l'impôt cédulaire sur les salaires, pensions et rentes viagères. a) Les rentes viagères et allocations attribuées aux mutilés et invalides du travail (et les majorations de rente) accordées aux victimes de la guerre, les allocations, indemnités et prestations servies sous quelque forme que ce soit par les collectivités et les établissements publics en application des lois et décrets d'assistance et d'assurance. Ainsi se trouve calmée la vive inquiétude qu'avait provoquée par la parution du premier décret-loi instituant la contribution nationale de 15 % (décret-loi du 1er septembre 1939) lequel ne comportait aucune exonération pour les rentes et majorations des victimes d'accidents du travail. Rappelons que dès la parution de ce premier décret-loi la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail avait fait aussitôt de nombreuses et pressantes interventions auprès du Parlement et du gouvernement pour réclamer cette exonération. Trois tableaux lui a été donnée dans le récent décret du 10 novembre de cela les victimes du travail ne pourront que se réjouir. B. MARCET. P. S. — Pour tous renseignements, s'adresser au Groupement interdépartemental des mutilés et invalides du Travail de la Loire et de la Haute-Loire, dont la permanence fonctionne tous les jours, de 9 heures à midi et de 14 à 19 heures, à la Bourse du Travail, au premier étage, à Saint-Etienne. »

T. S. F.

LA SELECTION DU JOUR 8 h. 15. — Paris-P. T. T. : La plus haute face de l'Empire français, par M. Lelouis. 8 h. 15. — Radio-Paris : Feuilleton « Mme Bovary » de Gustave Flaubert. 12 h. 45. — Radio-Paris : Musique variée, direction Cantrelle. 15 h. 30. — Radio-Paris : Théâtre : Trois tableaux de la vie de Paris au 17e siècle. 16 h. 30. — Radio-Paris : Récital de piano par Mlle Lelou. 17 heures. — Bruxelles (fr.) : Œuvres de Frédéric Chopin. 17 h. 45. — Radio-Paris : Musique de chambre avec le Quintette instrumental de Paris. 17 h. 45. — Radio-Paris : Méloides par Mme Germaine Martin. 18 heures. — Radio-Paris : Les lettres françaises de 1919 à 1939 : Paul Morand par le critique littéraire. 19 h. 30. — Radio-Paris : Théâtre : « La souriante Mme Boudet » de Denis d'Amboise. 20 h. 45. — Paris-P. T. T. : Récital de piano, par Mlle Lelou. 22 heures. — Radio-Paris : Concert symphonique sous la direction de Maurice de Villers. 22 heures. — Bruxelles (fr.) : Concert symphonique consacré à Grétry, gloire de l'opéra-comique français. 22 h. 45. — Paris-P. T. T. : Le pélerin de « Jussieu » par Jérôme et Jean Tharaud. 22 heures. — Paris-P. T. T. : Récital de violon, par M. Roland Charmy. 22 heures. — Rome et Bologne : Concert symphonique et vocal. 23 heures. — Radio-Paris : Emission dramatique « Le verre de vin blanc » par R. Wachtang. 23 heures. — Paris-P. T. T. : Récital de violon par Mme Yvonne Astruc.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS A Louhans

Louhans, 19 novembre. A l'ouverture de l'audience, M. Cabut, maire de Louhans, a pris séance en qualité de suppléant de M. le juge de paix de Cuseaux. Marcel Chagnard, 38 ans, domestique à Cuseaux, s'est présenté d'abord pour être condamné à 15 jours de prison avec sursis, à 25 fr. d'amende et à 800 fr. de dommages-intérêts. Pour avoir porté des coups à Mme Yvonne Rebillard, femme Gros, âgée de 27 ans, cultivatrice à St-Vincent-les-Bois, commune de Louhans, le même accusé, est condamné par défaut à 25 fr. d'amende. M. Félix Gauthier, 56 ans, représentant de commerce à Chalon-sur-Saône, est condamné à 15 jours de prison avec sursis, à 25 fr. d'amende et à 800 fr. de dommages-intérêts. Pour avoir porté des coups à Mme Yvonne Rebillard, femme Gros, âgée de 27 ans, cultivatrice à St-Vincent-les-Bois, commune de Louhans, le même accusé, est condamné par défaut à 25 fr. d'amende. M. Félix Gauthier, 56 ans, représentant de commerce à Chalon-sur-Saône, est condamné à 15 jours de prison avec sursis, à 25 fr. d'amende et à 800 fr. de dommages-intérêts. Pour avoir porté des coups à Mme Yvonne Rebillard, femme Gros, âgée de 27 ans, cultivatrice à St-Vincent-les-Bois, commune de Louhans, le même accusé, est condamné par défaut à 25 fr. d'amende.

A Issoire

Compte rendu de l'audience du 17 novembre 1939 : Blessures involontaires. Le 25 août dernier, M. Deschamps Jean, boulanger à Saint-Rémy-de-Chargny, circulant en voiture dans le bourg, est entré en collision avec un automobile dont les passagers ont été légèrement blessés. Il est établi que M. Deschamps avait tenté de prendre le tournant dans le village, tournant sans visibilité, n'a pas signalé son approche au moyen de l'appareil avertisseur et ne tenait pas strictement sa droite. 3 mois de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

Dans l'autobus

en tram, métro, chemin de fer, si l'air est chargé de poussières malaisées, la Pastille Sauger est nécessaire. Antiseptique, la Sauger purifie l'air respire et préserve les bronches de la contagion. C'est de l'air pur en tablettes. La boîte : 6 fr. 35, toutes Pharmacies.

Inoffensive machine... infernale

Charolles, 19 novembre. Un appareil de sondage de l'Office national météorologique, lancé par un ballon-sonde est venu atterrir dans un champ de Saint-Igny-de-Rochecorbon, arrondissement de Charolles. Le ballon ayant éclaté à grande hauteur comme prévu, l'appareil, lui-même, a été projeté en l'air, et descendu en parachute et s'est posé doucement à terre, sans dommage. Les gens ayant aperçu l'ensemble de ces appareils se sont tenus à distance, craignant une machine infernale, cadeau d'Hitler. La gendarmérie aussitôt prévenue fut vite sur les lieux et recueillit le tout. Une lettre explicative était fixée à l'appareil contenant toutes instructions utiles. Le nécessaire fut fait, bien entendu, avec toute la célérité voulue.

C'EST TROP FORT! Voyez comme la chemise de LOUIS paraît grise à côté de celle de PAUL qui est si blanche! Il est, en effet, impossible, ma chère, d'obtenir du linge parfaitement blanc sans employer PERSIL. Part-Être, mais un produit qui donne une telle blancheur doit être sûrement dangereux pour le linge! Il est possible que PERSIL n'abîme pas le linge, mais je n'oserai pas l'employer pour mes articles délicats. C'est un tort; moi je lave mes soieries et mes lainages fragiles avec PERSIL, et ils restent comme neufs indéfiniment. Mes mains elles-mêmes, après des années de lavage, sont toujours aussi douces. Non-PERSIL est absolument inoffensif: sa mousse oxygénée agit très doucement.

PERSIL REND LE LINGE EXTRA-BLANC EXTRA-DOUCEMENT

LES SPORTS QUAND LE FOOTBALL PROGRESSE

par Emm. GAMBARELLA. Veut-on se rendre compte exactement de l'activité actuelle du football ? Voici quelques chiffres. Le dimanche 6 novembre, on comptait dans la région parisienne 138 matches de football, 36 rencontres de basket-ball, trois cross-country, trois matches de rugby, deux réunions cyclistes et trois manifestations de natation en piscine. On voit que le sport en général et le football en particulier ne chôment pas. Et cela n'a fait que croître et embellir depuis.

LES FOIRES ET MARCHÉS

LA SITUATION AGRICOLE Paris, 19 novembre. (De notre correspondant spécial). Les arrachages de betteraves ont pu se poursuivre sans trop de heurts durant cette nuitaine et l'on a même pu faire les charrois dans des conditions relativement satisfaisantes. De même les labours, produits des légumes ont repris sans peine excessives et les emmenagements ont continué normalement, dans un sol sans humidité excessive pour la plupart des cas. Le bétail a pu profiter d'excursions en général, très agréables, mais sans humidité excessive pour la plupart des cas. Le bétail a pu profiter d'excursions en général, très agréables, mais sans humidité excessive pour la plupart des cas. Les foires et marchés ont été très fréquentés. Les foires de la région parisienne ont été très fréquentées. Les foires de la région parisienne ont été très fréquentées.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

Relations directes "Voyageurs" avec l'ITALIE

(via Modane) et la Suisse à partir du 19 novembre 1939. Une relation par voitures directes de toutes classes sera établie entre Lyon-Perrache et Milan via Modane. Lyon-Perrache, départ 8 h. 50 Modane, arr. 13 h. 55. Modane départ 12 h. 05. Lyon-Perrache, arr. 17 h. 20. 2° Nouvel horaire entre Lyon et Genève. Lyon-Perrache, départ 8 h. 50 ; Genève, arr. 12 h. 05 (H.E.C.) ; Lyon-Perrache, arr. 17 h. 20.

NOS PETITES ANNONCES

Maisons recommandées LE BON MEUBLE A BON MARCHÉ CHAVANEL MOBILIER, 10, rue Dormand, St-Etienne Cours et Leçons Steno-dactylo, comptabilité, langues, etc. ou par Institut Pratique DE COMMERCE, 35, rue de la République, Saint-Etienne. Achats CHATEAUX Circolaires Jacquard à Jauge 12-14, PONDEVILLE, 13, avenue Albert-1er, Béziers.

Les foires de la semaine

Jeudi 23 novembre Aller. — Neuilly-le-Réal. Cher. — Baugy, Graçay, Salbris (m. aux veaux et porcs). Eure. — Breteuil, Breteuil, Breteuil, Breteuil. Haute-Loire. — Brioude, Lantriac. Loire. — Boën-sur-Lignon (m. aux petits porcs). Fumigny (m. aux best.). Meylieux-Mouton (m. aux veaux). St-Chamond (m. aux best.). Usson-Forez (m. aux best.). Lozère. — Heyrieux, St-Etienne-Vallée-Française. Nièvre. — Chiddes, Montceaux-le-Comte, Ouzouer. St-Pierre-le-Moutier, Vendesme. Puy-de-Dôme. — Châtenet (m. aux veaux). St-Genès-Champagnelle (village de

Les Agendas

de BUREAU et de POOHE pour 1940 sont en vente à la Librairie de « LA TRIBUNE REPUBLICAINE », 10, place Jean-Jaurès, Saint-Etienne.

# LES DERNIÈRES NOUVELLES 4 heures du matin

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 154 19 NOVEMBRE (soir)

**Journée calme.**  
Actions locales d'artillerie.  
Pendant les quatre dernières semaines de guerre, le tonnage des bâtiments de commerce allemands capturés à la mer par nos patrouilles a surpassé de plusieurs milliers de tonnes le tonnage des bâtiments de commerce français perdus du fait de l'ennemi.

### LA COLLABORATION ÉCONOMIQUE FRANCO-ANGLAISE

Paris, 19 novembre.  
La collaboration économique franco-britannique telle qu'elle a été confirmée et organisée par le Conseil suprême a éveillé un large écho dans tous les pays neutres.  
En Belgique, on considère l'accord Daladier-Chamberlain comme la réalisation d'un front commun destiné à faire face à une guerre d'usure.  
En Hollande, certains observateurs y voient déjà les bases d'une organisation de la paix, le noyau d'une vaste fédération économique.  
En Hongrie, on estime que le Conseil suprême a donné une réponse catégorique aux tentatives allemandes de diviser la France et la Grande-Bretagne, tandis que, pour les observateurs suisses, l'initiative franco-britannique s'oppose aux efforts que fait le Reich pour constituer un système économique ayant le trac pour règle.  
Des informations anglaises et suisses avaient annoncé au mois de novembre d'une sorte de conférence économique à laquelle auraient participé les représentants de l'activité économique de tous les Etats du sud-est européen, de la Bulgarie et la Hongrie auraient, disait-on, déjà accepté l'invitation ; en réalité, les deux premiers, ces puissances ont déjà fait savoir qu'elles n'avaient pas même été présentées en vue d'une pareille conférence.  
Il n'en demeure pas moins que le Reich fait actuellement tout son possible pour obtenir des Etats de l'Europe continentale une partie au moins du ravitaillement que le bloc franco-britannique l'empêche de se procurer par mer.  
Ainsi, les négociations entamées entre le Reich et la Roumanie sont au point mort, comme celles qui furent ouvertes au début du mois avec la Suède ont dû être abandonnées le 14 novembre sans qu'un résultat ait été atteint.  
La pression exercée par le Reich sur les neutres est, actuellement inopérante.

### LES PLANS STRATÉGIQUES ALLEMANDS

Frontière allemande, 19 novembre.  
Parmi les nombreux plans politico-stratégiques qui sont tous les jours examinés à Berlin et attendant la décision de Hitler, un nouveau projet retient l'attention générale.  
Son côté militaire consisterait en des attaques aériennes contre l'Angleterre par le survol direct de la Belgique et de la Hollande.  
L'exécution de ce plan serait précédée de l'envoi d'une note diplomatique aux gouvernements de Bruxelles et de La Haye.  
Cet acte ferait remarquer tout d'abord que la Belgique et la Hollande n'opposent aucune résistance armée au contrôle de leurs bateaux par les alliés.  
En contre partie, l'Allemagne exigerait l'autorisation du survol pour ses avions.  
Au cas où les deux pays neutres s'y opposeraient par la force, le Reich considérerait qu'ils n'observent pas l'impartialité requise et qu'ils violeraient la neutralité et prendrait immédiatement « des mesures de contre-agression ».  
Les milieux politiques allemands comptent grâce à cette manœuvre, éviter les répercussions morales de la réaction que produirait dans le monde une invasion de la Hollande et de la Belgique.  
Le prétexte des motifs invoqués habituellement par le Reich pour justifier ses agressions.  
(Havas).

### Des avions ont survolé la région du Firth of Forth

Londres, 19 novembre.  
Les sirènes se sont fait entendre au début de l'après-midi, au moment où des avions non identifiés sont apparus au-dessus de la région du Firth of Forth.  
Un témoin oculaire a rapporté qu'il avait distinctement entendu le vrombrissement des moteurs mais, que volant à très grande altitude, les appareils avaient l'aspect de petits points noirs dans le ciel. Le bruit des moteurs a été entendu pendant une dizaine de minutes.  
L'alerte a duré 20 minutes. Aucune bombe n'a été jetée.

### L'Angleterre ne reconnaîtra pas la vente du « Bremen » à la Russie

Londres, 18 novembre.  
Le rédacteur naval du New Chronicle écrit :  
Si l'Allemagne a réussi à induire le gouvernement soviétique à lui acheter le *Bremen*, elle peut être certaine que pareille transaction sera ignorée par la Grande-Bretagne.  
En vertu du droit international, un navire appartenant à une puissance belligérante ne peut pas changer de pavillon.  
Au cours de la dernière guerre, plusieurs cas du même genre se produisirent. L'Allemagne réussit à vendre certains navires à des neutres. Les Britanniques n'ont pas une seule fois tenu compte de ces marchés.

## Un discours de M. ULMANIS président de la Lettonie

Riga, 19 novembre.  
M. Ulmanis, président de la République lettone, a prononcé un discours radiodiffusé à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance de la Lettonie.  
« Tout le monde traverse aujourd'hui la même crise, mais nous ne sommes pas les seuls à le faire. Les événements sombres, les événements actuels et tellement sérieux nous ont imposés des problèmes extrêmement difficiles, qui ne sont équivalents qu'à ceux que nous avons à résoudre dans les premiers jours de l'indépendance de la Lettonie.  
Aujourd'hui, de nouvelles difficultés et de nombreux soucis liés à notre devoir constructif, je me demande si sans la concordance de l'Union acquise le 15 mai, nous eussions surmontés ces graves événements apportés par les premiers semaines de la guerre européenne.  
J'ai de fortes raisons d'en douter. Nous pourrions être satisfaits d'avoir supporté les premiers coups qui porta la guerre à notre économie nationale et à notre production ainsi qu'à son emploi ; d'avoir pu non seulement proclamer, mais aussi maintenir, notre position d'Etat neutre, la guerre étant déjà déclarée, et nous adapter aux circonstances entièrement nouvelles de la politique internationale.  
Enfin, d'avoir pu réussir à résoudre seuls les problèmes du logement amié des troupes étrangères dans notre pays et le rapatriement d'une grande partie de la population. C'est là la plus belle preuve que nous sommes, dans les cinq dernières années, se sont accomplies remarquablement consolidées. Mais ce qui est advenu dans les derniers mois des vingt premières années de notre indépendance et auquel nous devons rendre compte l'année suivante, peut plus être considéré comme le produit de l'évolution naturelle de nos institutions.  
« Ici maintenant que notre devoir est de nous réorganiser, nous sommes assez forts pour supporter toutes les difficultés et éviter des dangers plus grands.  
« Cependant, je suis tout à fait sûr que nous réussirons, car l'esprit de notre peuple est si fort et si consolidé que les pressions étrangères ne peuvent plus l'ébranler.  
« Enfin, j'ai donné l'assurance que les efforts admirables déployés par l'armée anglaise allaient encore être intensifiés et que de nouvelles unités allaient être envoyées en France, au front de l'armée allemande restaurée par son entraînement.  
« Je suis venu me rendre compte, a-t-il ajouté, que tout va bien ici, dans notre pays.  
« Le ministre est remonté en voiture pour rejoindre certaines des unités de l'armée française qui sont en contact avec l'armée britannique et qu'il a tenu à passer en revue.  
« Le ministre de la Guerre britannique nous a annoncé qu'il viendra, avant de regagner Londres, M. Daladier, ministre des Dominions, et le général Gamelin, avec lesquels il aura des entretiens importants.  
« D'autre part, le correspondant militaire de Reuter dit qu'une action militaire de l'armée allemande restaurée restait cette nuit, que cette armée aurait perdue. Il souligne le contraste qu'offrent à cet égard les armées françaises et anglaises.  
« M. Hore Belisha a inspecté aujourd'hui la partie du front commandé par le Nord Fort :  
« Il n'est pas possible que deux armées alliées puissent collaborer de façon aussi étroite dans l'histoire. Je ne pense pas que nous verrons, comme pendant la dernière guerre, des heures entre les personnalités et les chefs alliés. Ce sera la première, un autre phénomène de la guerre qui n'est pas comme les autres. »

## La visite de M. Hore Belisha aux armées anglaise et française

Aux armées, 18 novembre.  
Du correspondant de l'agence Havas au front britannique :  
M. Hore Belisha, ministre de la Guerre britannique, a continué, aujourd'hui, son inspection de l'armée anglaise en France.  
Le hasard a voulu que, sur une route, à proximité des lignes occupées par les unités anglaises, nous rencontrions le ministre, au moment où il terminait, dans sa voiture arrêtée au bord du fossé, un frugal déjeuner, en compagnie du général Gort, commandant en chef du corps expéditionnaire, et des officiers de son état-major.  
Le ministre a exprimé sa satisfaction des résultats déjà obtenus par l'armée britannique, qui s'est si admirablement acclimatée et organisée, en quelques semaines.  
Il nous a répété, une fois de plus, comme l'avait fait, l'autre jour, M. Eden, ministre des Dominions, son admiration profonde pour l'armée française : « La plus belle armée du monde », nous dit-il.  
Enfin, il a donné l'assurance que les efforts admirables déployés par l'armée anglaise allaient encore être intensifiés et que de nouvelles unités allaient être envoyées en France, au front de l'armée allemande restaurée par son entraînement.  
« Je suis venu me rendre compte, a-t-il ajouté, que tout va bien ici, dans notre pays.  
« Le ministre est remonté en voiture pour rejoindre certaines des unités de l'armée française qui sont en contact avec l'armée britannique et qu'il a tenu à passer en revue.  
« Le ministre de la Guerre britannique nous a annoncé qu'il viendra, avant de regagner Londres, M. Daladier, ministre des Dominions, et le général Gamelin, avec lesquels il aura des entretiens importants.  
« D'autre part, le correspondant militaire de Reuter dit qu'une action militaire de l'armée allemande restaurée restait cette nuit, que cette armée aurait perdue. Il souligne le contraste qu'offrent à cet égard les armées françaises et anglaises.  
« M. Hore Belisha a inspecté aujourd'hui la partie du front commandé par le Nord Fort :  
« Il n'est pas possible que deux armées alliées puissent collaborer de façon aussi étroite dans l'histoire. Je ne pense pas que nous verrons, comme pendant la dernière guerre, des heures entre les personnalités et les chefs alliés. Ce sera la première, un autre phénomène de la guerre qui n'est pas comme les autres. »

## Les dessous de la menace allemande sur la Belgique et la Hollande

Amsterdam, 18 novembre.  
On commence à connaître les dessous de la menace allemande qui a pesé sur la Hollande et la Belgique.  
On apprend de bonne source allemande qu'une dissension grave s'est manifestée dans l'état-major des dirigeants civils et militaires nazis. La marine et l'aviation chargées par Hitler et Ribbentrop de châtier l'Angleterre par tous les moyens avaient affirmé que la possession de bases aériennes en France et en Belgique leur était indispensable.  
Mais l'Etat-Major de l'armée de terre, le général von Brauchitsch en tête, fit ressortir les difficultés de l'opération et fut appuyé par les experts en politique extérieure.  
Les manifestations des Etats-Unis, de l'Italie et de l'Espagne pour la Hollande et la Belgique appuyèrent ce point de vue.  
D'autre part, l'Etat-major fit ressortir que la réussite de l'entreprise comportait en contre-partie un redoutable allongement du front.  
Le premier résultat de ces divergences fut de retarder le déclenchement de l'opération, mais l'affaire n'est pas close et l'on s'attend à Berlin à d'importantes mutations dans le haut commandement.  
En attendant qu'une des deux tentatives soit emportée, le dispositif montré pour l'opération reste en place.

## 900.000 ouvriers appuieront la candidature de M. Roosevelt aux prochaines élections

New-York, 19 novembre.  
La convention de l'Union Industrielle C. I. O. de l'Etat de New-York, représentant 900.000 travailleurs, s'est dans une résolution, prononcée pour appuyer le président Roosevelt aux élections prochaines.  
La résolution indique que la politique du « New Deal » doit être continuée et qu'aucun homme ne peut mieux le faire que l'actuel président, son créateur.  
« Il n'y aura aucune décoration civile pendant la guerre »  
Paris, 19 novembre.  
M. Daladier a décidé que le gouvernement n'attribuerait pas de décorations à titre civil pendant toute la durée des hostilités. Il n'y aura donc de promotion de Légion d'honneur pendant la guerre.  
Les promotions des palmes académiques, du Mérite agricole sont supprimées. Pareille mesure avait été prise pendant la grande guerre.

## Le Reich veut dévaliser l'Eglise allemande

Frontière allemande.  
La conférence inattendue qui le 29 octobre, a réuni à Berlin les évêques du Reich, avait été convoquée sur l'initiative de l'évêque de Berlin, Mgr von Preysing.  
Ce dernier avait été appelé, quelque temps auparavant, par le ministre de l'Economie nationale.  
Le docteur Funk avait demandé que l'Eglise fasse une offre d'or à l'Etat et que cette offre fût annoncée dans une lettre pastorale.  
Le docteur Funk exigeait que la moitié des métaux précieux et possession de l'Eglise fut mise à la disposition du gouvernement.  
L'évêque de Berlin, ayant tout d'abord refusé, fut convoqué, trois reprises au ministère de l'Economie nationale. Comme il ne s'était pas rendu à ces convocations, des agents de la Gestapo se présentèrent à l'évêché et avertirent Mgr von Preysing que des mesures très sévères seraient prises contre les évêques si la lettre pastorale en question n'était pas publiée.  
C'est alors que Mgr von Preysing convoqua les évêques du Reich pour discuter de cette affaire. Au cours de leur réunion, les évêques examinèrent également la question du repos dominical.  
« L'Allemagne ne permettra aucune intrusion russe dans les Balkans »  
Rome, 18 novembre.  
Le T.S.F. italienne a diffusé, ce matin, un communiqué dans lequel la menace bolchevique dans les Balkans.  
« L'Italie, disait cette note, ne permettra pas une pareille action et agit, le cas échéant, aussi vigoureusement qu'elle l'a fait en Espagne ; toutefois, cette attitude n'est nullement un symptôme que l'Italie prendra part à la guerre actuelle. »

## Grosses inondations en Suisse

Berne, 19 novembre.  
Les pluies torrentielles de ces derniers jours ont provoqué de grosses inondations dans différentes régions de la Suisse, causant d'importants dégâts.  
Les régions les plus éprouvées sont dans les cantons du Valais, de Glaris, de Schwyz et des Grisons.

## La C.G.T. répond...

Paris, 19 novembre.  
Au cours de sa récente réunion la Commission administrative de la C.G.T. a décidé la publication, sous le titre « Les Informations hebdomadaires », d'un fascicule destiné à répondre aux « factums » injurieux pour les militants syndicalistes attachés à l'égard des partis politiques que les communistes éditent illégalement et font lire dans les usines, les magasins, les services publics, par leurs créatures.  
Le premier de ces tracts, que la C.G.T. se propose de diffuser largement à Paris et en province, va paraître aujourd'hui.  
Son titre est celui-ci : « La C.G.T. répond ».  
Voici les passages essentiels de ce document :  
L'évolution rapide des événements oblige les auxiliaires français du gouvernement russe à accélérer leur mouvement pour la défense de la République.  
« Ces gens qui, pendant des mois et des années, réclamaient et avec eux les militants communistes, pour leur résistance toujours plus résolue aux entreprises des dictateurs totalitaires ; ces gens qui, pendant des mois et des années, ont été les premiers à se prononcer contre la guerre, à proclamer, mais aussi maintenant, notre position d'Etat neutre, la guerre étant déjà déclarée, et nous adapter aux circonstances entièrement nouvelles de la politique internationale.  
« Il est devenu partisan de la paix immédiate, à n'importe quel prix, sur ce point, nous sommes d'accord, conformément aux nouveaux desirs et aux intérêts actuels de Staline. « Il veut mieux vivre sous le régime hitlerien que mourir pour la liberté » disent-ils.  
« Ils exécutent les nouvelles consignes données par leurs chefs.  
« Et ceux-ci sont exigeants ! Ils ne leur laissent même pas le temps de souffler, de graduer leur changement d'attitude, de ménager les étapes du reniement.  
« C'est un véritable virage en épingle à cheveu qu'ils imposent à leurs auxiliaires.  
« C'est pourquoi aussi les tracts par lesquels nous sommes informés de la défection de certains de nos militants sont rédigés dans un style et sur un ton qui nous font penser à un tract d'espionnage de leurs auteurs.  
« Dans leur hâte à appliquer les nouvelles consignes, ils oublient tout à fait, dans leur mesure, l'atteinte au combat et au cynisme.  
« Leur seul souci est de voter à l'échec !  
« S'étant placés en dehors du pays, qui les trahit, ils créent juges et condamnés par les mêmes principes.  
« Staline, Molotov et tous leurs collègues, responsables au premier chef d'un tel guet-apens, n'est devenu possible que par leur trahison. Ils veulent leur odieuse propagande se heurter au plus au moins à la droiture fondatrice des travailleurs.  
« Ils ont essayé d'induire l'invitation qui leur est faite à la violation de la loi, de faire délibérément celle-ci en observant une attitude dictée par le parti communiste.  
« Nos relations avec l'Allemagne s'établissent maintenant sans divergences dans le domaine des nationalités dont profiteront nos deux nations.  
« Les militants syndicalistes qui ont stigmatisé leur nouvelle attitude de reniement sont traités par eux exactement comme ils le sont par eux.  
« Réformistes, réactionnaires, vendus à la bourgeoisie, social-traitres !  
« Commentaire : l'arsenal des injures, toutes les calomnies qui leur ont été reprochées et à consommer la scission en 1921, ont été renoués d'entretenir pendant quinze années la division et l'impuissance ouvrières pour leur plus grand profit, des adversaires du syndicalisme.  
« On peut déjà constater que rien n'est parvenu à leur esprit, qu'ils ne cessent de s'aper à la base l'effort qu'entreprend la Conférence générale du travail afin d'assurer le développement de l'économie de Moscou et dans les limites assignées par ces conditions elles-mêmes.  
« Mais les tentatives de se laisser entrainer par des pièges grossiers de l'agitation stalinienne.  
« L'aide à la Pologne de l'épiscopat américain »  
New-York, 19 novembre.  
Un comité composé des évêques et archevêques américains et présidé par l'évêque de New-York, a été créé pour venir en aide à la Pologne.  
D'autre part, les évêques et archevêques de l'Eglise catholique des Etats-Unis ont exprimé dans un document leur sympathie et leur pitié pour l'Eglise de Pologne.  
Il débute ainsi : « Les évêques des Etats-Unis, conscients de la fermeté de la foi et du courage des catholiques de l'Eglise en Pologne, expriment leur pitié dans cette heure de deuil pour la hiérarchie polonaise pour son clergé et pour son peuple, qui s'est levé à l'avant-garde de l'Europe chrétienne pour défendre la croix. »  
Le document rappelle ensuite les paroles de Pie XII relatives à la Pologne et exprime la confiance de l'épiscopat américain de venir en aide à la Pologne. Il se termine par une invocation à la vierge de Chestochova pour la défense de la Pologne.  
« Les troupes russes sont entrées en Lituanie »  
Berne, 19 novembre.  
Le D. N. B. mande de Moscou :  
« L'ass annonce de Kaunas que l'entrée des troupes soviétiques en Lituanie est déjà terminée. Cette entrée s'est accomplie strictement d'après le plan des autorités civiles et militaires lituanaises.  
« Un paquebot danois a assisté à des combats entre navires anglais et aviateurs allemands »  
Copenhague, 19 novembre.  
Les passagers du paquebot danois « Disko », revenu du Groenland, racontent, d'après le « National Tidende », comment le 10 octobre, durant leur voyage d'aller, ils furent proches d'un violent combat, à 70 milles à l'ouest de Bergen, entre quatre cuirassés anglais et dix grands bombardiers allemands.  
Ces bombes au moins furent lancées.  
Les Anglais ne furent pas atteints, mais un avion allemand fut abattu, sans doute celui dont l'équipage fut recueilli peu après à Rudkøbing.  
Au retour du Groenland, ils furent témoins d'un combat entre un destroyer anglais et un paquebot allemand. Ils croient que celui-ci était le Mecklenbourg appartenant à la Hamburg America Line, qui avait lancé un S. O. S.

## Un individu tenta de faire sauter le pont de Seraing-sur-Meuse...

Bruxelles, 18 novembre.  
Ce matin, deux ouvriers passant sur le pont de Seraing-sur-Meuse, aperçurent un homme qui se dissimulait sous l'armature du dit pont.  
Ils prévirent la sentinelle qui se trouvait non loin de là.  
Celle-ci se dirigea vers l'endroit indiqué et aperçut à son tour un homme en train de descendre l'échelle de la pile centrale du pont, se dirigeant vers l'endroit où se trouvent placés les explosifs.  
Le soldat fit les sommations d'usage, mais, comme l'individu ne s'arrêtait pas, la sentinelle tira un coup de feu dans sa direction.  
Atteint sans doute par le projectile, l'homme lâcha prise et tomba dans la Meuse. Il nagea pendant une dizaine de mètres, puis disparut.  
On suppose qu'il aura coulé à pic.

## Eau des Carmes Boyer facilite la digestion

## Concours d'éèves pilotes et mitrailleurs

Paris, 19 novembre.  
Les jeunes gens non encore liés au service militaire âgés de 17 ans, et les militaires et réservistes de l'armée de l'air de moins de 30 ans, sont informés que le concours en vue de recruter des élèves pilotes et mitrailleurs aura lieu le 18 décembre 1939.  
Tous ceux qui désirent participer à ce concours devront établir leurs dossiers et remplir les conditions fixées par l'instruction N. 10.188 3-175 M.A.A. du 2 octobre 1939, parue au Bulletin Officiel 42, du 16 octobre 1939 et qui paraîtra dans la presse le 22 novembre.  
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser : A. Service de renseignements du ministère de l'Air, 28, Boulevard Victor, tous les jours de 14 à 16 heures, de mardi au ministère de l'Air, (Direction du personnel militaire) 3. Demander une notice détaillée aux Bureaux Vuibert, 63, bis, Boulevard Saint-Germain, Paris ou Lavauzelle, 124, Boulevard Saint-Germain, Paris ou Ecole Universelle, 39, Boulevard Exelmans, Paris. 4. Demander dans tous les kiosques à journaux, la notice éditée par les éditions « Guerre Aérienne ».

## Un ouragan s'abat sur Anvers causant d'importants dégâts

Anvers, 19 novembre.  
Un véritable ouragan s'est abattu ce matin sur Anvers. L'écoulement de grosses vagues et on peut craindre un moment que l'eau n'inonde les quais. Dans les bassins, la situation était aussi des plus graves, car le vent y soufflait en tempête.  
Des vapeurs, des élévateurs de grains, des pontons et des grues flottantes ont rompu leurs amarres et sont partis à la dérive. Deux remorqueurs ont sombré. Trois matelots qui se trouvaient à bord d'un d'eux ont pu être repêchés et transportés à l'hôpital. Dans la ville les dégâts matériels sont importants.

## Un navire lituanien se jette sur une mine et fait explosion

Londres, 19 novembre.  
On mande de Kaunas à l'Agence Reuter :  
Un navire marchand lituanien faisant route vers l'Angleterre, a heurté une mine près de Rotterdam. Sur l'équipage de 20 hommes, un a été tué et quatre blessés.  
Paris, 19 novembre.  
M. Jean Jardel, conseiller d'Etat, directeur du budget, est désigné pour représenter le ministre des Finances au Conseil général de la Banque de France.

## Le décret suspendant le Conseil municipal de Périgny est rapporté

Paris, 19 novembre.  
Le « Journal Officiel » publie sur la proposition du ministre de l'Intérieur, v. l'article 3 du décret du 26 septembre 1939 ; par le décret du 16 octobre 1939, portant suspension jusqu'à la cessation des hostilités du Conseil municipal de Périgny (Allier) et institution d'une délégation spéciale dans cette commune. Décret : article premier : le décret susvisé du 16 octobre 1939 est rapporté.  
« Un bébé est tué dans un accident d'auto »  
Charolles, 19 novembre.  
Une auto occupée par trois dames et un bébé, venant de Paray et allant à Marcigny, dérapa et se renversa dans la fosse gauche de la route nationale, commune de Montcaux-l'Étoile. Le bébé a été tué.  
C'est le troisième accident depuis un an à cet endroit, où la route est trop bombée sur trois cents mètres et très glissante lorsqu'elle est humide.

## Les accidents de la circulation

Paris, 19 novembre.  
Le « Journal Officiel » publie sur la proposition du ministre de l'Intérieur, v. l'article 3 du décret du 26 septembre 1939 ; par le décret du 16 octobre 1939, portant suspension jusqu'à la cessation des hostilités du Conseil municipal de Périgny (Allier) et institution d'une délégation spéciale dans cette commune. Décret : article premier : le décret susvisé du 16 octobre 1939 est rapporté.  
« Un bébé est tué dans un accident d'auto »  
Charolles, 19 novembre.  
Une auto occupée par trois dames et un bébé, venant de Paray et allant à Marcigny, dérapa et se renversa dans la fosse gauche de la route nationale, commune de Montcaux-l'Étoile. Le bébé a été tué.  
C'est le troisième accident depuis un an à cet endroit, où la route est trop bombée sur trois cents mètres et très glissante lorsqu'elle est humide.

## Une sentinelle belge l'abat d'un coup de feu

Bruxelles, 18 novembre.  
Ce matin, deux ouvriers passant sur le pont de Seraing-sur-Meuse, aperçurent un homme qui se dissimulait sous l'armature du dit pont.  
Ils prévirent la sentinelle qui se trouvait non loin de là.  
Celle-ci se dirigea vers l'endroit indiqué et aperçut à son tour un homme en train de descendre l'échelle de la pile centrale du pont, se dirigeant vers l'endroit où se trouvent placés les explosifs.  
Le soldat fit les sommations d'usage, mais, comme l'individu ne s'arrêtait pas, la sentinelle tira un coup de feu dans sa direction.  
Atteint sans doute par le projectile, l'homme lâcha prise et tomba dans la Meuse. Il nagea pendant une dizaine de mètres, puis disparut.  
On suppose qu'il aura coulé à pic.

## Eau des Carmes Boyer facilite la digestion

## Concours d'éèves pilotes et mitrailleurs

Paris, 19 novembre.  
Les jeunes gens non encore liés au service militaire âgés de 17 ans, et les militaires et réservistes de l'armée de l'air de moins de 30 ans, sont informés que le concours en vue de recruter des élèves pilotes et mitrailleurs aura lieu le 18 décembre 1939.  
Tous ceux qui désirent participer à ce concours devront établir leurs dossiers et remplir les conditions fixées par l'instruction N. 10.188 3-175 M.A.A. du 2 octobre 1939, parue au Bulletin Officiel 42, du 16 octobre 1939 et qui paraîtra dans la presse le 22 novembre.  
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser : A. Service de renseignements du ministère de l'Air, 28, Boulevard Victor, tous les jours de 14 à 16 heures, de mardi au ministère de l'Air, (Direction du personnel militaire) 3. Demander une notice détaillée aux Bureaux Vuibert, 63, bis, Boulevard Saint-Germain, Paris ou Lavauzelle, 124, Boulevard Saint-Germain, Paris ou Ecole Universelle, 39, Boulevard Exelmans, Paris. 4. Demander dans tous les kiosques à journaux, la notice éditée par les éditions « Guerre Aérienne ».

## Un ouragan s'abat sur Anvers causant d'importants dégâts

Anvers, 19 novembre.  
Un véritable ouragan s'est abattu ce matin sur Anvers. L'écoulement de grosses vagues et on peut craindre un moment que l'eau n'inonde les quais. Dans les bassins, la situation était aussi des plus graves, car le vent y soufflait en tempête.  
Des vapeurs, des élévateurs de grains, des pontons et des grues flottantes ont rompu leurs amarres et sont partis à la dérive. Deux remorqueurs ont sombré. Trois matelots qui se trouvaient à bord d'un d'eux ont pu être repêchés et transportés à l'hôpital. Dans la ville les dégâts matériels sont importants.

## Un navire lituanien se jette sur une mine et fait explosion

Londres, 19 novembre.  
On mande de Kaunas à l'Agence Reuter :  
Un navire marchand lituanien faisant route vers l'Angleterre, a heurté une mine près de Rotterdam. Sur l'équipage de 20 hommes, un a été tué et quatre blessés.  
Paris, 19 novembre.  
M. Jean Jardel, conseiller d'Etat, directeur du budget, est désigné pour représenter le ministre des Finances au Conseil général de la Banque de France.

## Le décret suspendant le Conseil municipal de Périgny est rapporté

Paris, 19 novembre.  
Le « Journal Officiel » publie sur la proposition du ministre de l'Intérieur, v. l'article 3 du décret du 26 septembre 1939 ; par le décret du 16 octobre 1939, portant suspension jusqu'à la cessation des hostilités du Conseil municipal de Périgny (Allier) et institution d'une délégation spéciale dans cette commune. Décret : article premier : le décret susvisé du 16 octobre 1939 est rapporté.  
« Un bébé est tué dans un accident d'auto »  
Charolles, 19 novembre.  
Une auto occupée par trois dames et un bébé, venant de Paray et allant à Marcigny, dérapa et se renversa dans la fosse gauche de la route nationale, commune de Montcaux-l'Étoile. Le bébé a été tué.  
C'est le troisième accident depuis un an à cet endroit, où la route est trop bombée sur trois cents mètres et très glissante lorsqu'elle est humide.

## Les accidents de la circulation

Paris, 19 novembre.  
Le « Journal Officiel » publie sur la proposition du ministre de l'Intérieur, v. l'article 3 du décret du 26 septembre 1939 ; par le décret du 16 octobre 1939, portant suspension jusqu'à la cessation des hostilités du Conseil municipal de Périgny (Allier) et institution d'une délégation spéciale dans cette commune. Décret : article premier : le décret susvisé du 16 octobre 1939 est rapporté.  
« Un bébé est tué dans un accident d'auto »  
Charolles, 19 novembre.  
Une auto occupée par trois dames et un bébé, venant de Paray et allant à Marcigny, dérapa et se renversa dans la fosse gauche de la route nationale, commune de Montcaux-l'Étoile. Le bébé a été tué.  
C'est le troisième accident depuis un an à cet endroit, où la route est trop bombée sur trois cents mètres et très glissante lorsqu'elle est humide.

## LE SPORTIVE

### UNE SURPRISE DE TAILLE AU CRITÉRIUM D'Auvergne IMPHY A BATTU NÉRIS

NÉRIS. — S. G. Imphy bat U. S. Nérès par 6 à 1.  
Réussissant tous les pronostics, les Impheois sont venus à bout des locaux qui firent un très mauvais match ; dominés au point de vue athlétique par des joueurs dans l'ensemble plus âgés, ils résistèrent jusqu'à la mi-temps. Le score était alors d'un but partout.  
Puis, après le repos, les Nérésiens baissèrent pied et ne poursuivirent plus aussi franchement la conquête de la balle ; à part le goal Velay, aucun Nérésien n'est à féliciter.  
Par contre, les visiteurs, par leur cran et leur rapidité, ont fait excellente impression. Leur équipe parut homogène et solide ; seul le portier impheois sembla faible.  
MOULINS. — A. S. Moulines bat U. S. La Machine par 4 à 1.  
De nombreux supporters des deux camps étaient venus au terrain occuper leurs favoris. Comme on le prévoyait, la rencontre fut assez dure ; le jeu fut très disputé. M. Challet, sut très facilement tenir les vingt-deux joueurs en main dès le début de la partie.  
La première mi-temps vit un léger avantage à l'A.S.M. ; d'autre part, la défense étant intraitable, les Moulineois ne purent profiter d'une fois d'une faute adverse et c'est le but.  
A la reprise, la balle parait très glissante. Földes, le pivot moulineois, a fait un travail considérable, mais il est mal soutenu par ses demi-arrières. Les avant-moulineois, Mazurelle, s'efforcent quelque peu de cette vigilance.  
Enfin, une descente classique des Moulineois se termine sur Chalat qui trouve un second but bien placé. Son camarade Souvoisn limite peu après.  
Les Machinois perdent pied, car, comme dimanche dernier devant le Stade, les locaux se sont réveillés et attaquent sans arrêt.  
C'est alors que sur un long dégagement de l'arrière visiteur Rys, un avant du même club s'échappe et botte sèchement à bout portant. Vaudelin arrête la balle mais ne la bloque pas et Blayon, avec à-propos, dégaine en coin.  
Dans le cafoillage qui s'ensuit, un Moulineois touche la balle de la main ; c'est un pénalty transformé par Mazurelle.  
Les Moulineois repartent à nouveau à l'attaque et Cazot réussit peu avant la fin à donner un quatrième but.  
Les visiteurs ont fait la partie que l'on attendait d'eux. Chez eux, l'arrière Rys et le demi-centre Mazurelle et son demi-gauche se sont montrés les bons joueurs qui ont comblé, mais leurs attaques furent nettement inférieures à celles des Moulineois.  
Chez ceux-ci, excellente partie du pivot Földes et de la défense ; Vaudelin, en particulier, effectua des arrêts méritoires. Seule la tenue des deux demi-arrières n'a pas donné toute satisfaction.  
CLERMONT-FERRAND. — U. S. G. Vichy bat Stade Clermontois, 1 à 0.

### Championnat du district du Puy-de-Dôme

POULE A  
RIOM. — F. C. Riom bat Jeanne d'Arc de Clermont par 2 à 1.  
V. G. de Clermont bat Braxay de Châtelluguy par 0. S. Volvic, 4 à 2.  
POULE B  
AMBERT. — U. S. Ambert bat C. S. Puy-Guillemet par forfait.  
CHABRELOCHE. — C. A. S. Durolien bat A. S. Chabreloche, 2 à 0.  
POULE C  
MONTAIGUT-EN-COMBRALLIS. — A. S. Pionnat bat E. S. Montaigut-les-Bains par 3 à 2.  
ANZES. — U. S. des Anzaises bat U. S. Saint-Georges-de-Mons, 4 à 2.  
POULE D  
VIC-LE-COMTE. — U. S. Vic-le-Comte bat C. S. Brassac-les-Mines par 2 à 1.  
SAINT-AMAND-TALLENDE. — U. S. St-Amand-Tallende bat E. S. Saint-Germain-Lemprom, par 3 à 0.

### MATCHES AMICAUX UN PÉNIBLE MATCH NUL DE L.A.S.A. VAUZELLES

NEVERS. — A.S. Vauzelles et U. S. Decoulanges-les-Nevers (mixte) font match nul 4 à 4.  
L'assistance était clairsemée et c'est dommage pour les efforts des organisateurs. C'est au stade de Vauzelles que la partie se déroula.  
Au début les joueurs de Coulanges parurent très gênés par l'état du terrain. Les Vauzellesiens plus habitués à ce état de choses, ont été mettre à profit la situation et marquèrent deux buts dans les vingt premières minutes de jeu, l'un par l'inter gauche Moreau, l'autre par l'allier droit.  
Peu après, Coulanges manqua de peu un but sur un shoot, puis jusqu'au shoot éclair de Quoix, mais la barre déjoua la balle.  
Puis jusqu'au repos le jeu resta à peu près égal de part et d'autre.  
En seconde mi-temps, Vauzelles joua à dix. Coulanges en profita pour mener presque toujours les opérations en multiphasé. Les attaques, toutefois, sur un loupé d'un arrière visiteur, Vauzelles inscrit un troisième but.  
Coulanges descend encore et marque son premier but. Aussitôt la remise en jeu Coulanges ajoute un second but grâce à un superbe shoot de l'inter Henry.  
Vauzelles se dégage ensuite un court instant et Cloarec en profite pour botter le gardien Bourcier.  
Le dernier quart d'heure est très animé. Coulanges égale par deux buts signés Tabourin et Quoix.  
Vauzelles produit des efforts pour enlever le match mais ses joueurs moins homogènes qu'au début se fatiguent et tous leurs efforts trop dispersés restent infructueux.

### UNE BELLE VICTOIRE DE COMMENTRY

COMMENTRY. — U. S. P. Commentry mixte bat Blanzac 4 buts à 2.  
PARIS. — C. A. Paris et Red Star, match nul, 1 but à 1.  
Match très animé dans l'ensemble, joué très rapidement et au cours duquel le C. A. P. manifesta une évidente supériorité, surtout en première mi-temps.  
Les jeunes joueurs du Red Star se reprirent fort bien par la suite. Le premier but fut obtenu par le C.A.P. par l'intermédiaire de Bongioni, à la 25<sup>e</sup> minute, par un shoot expéditif de biais et dans de mauvaises conditions.  
A la mi-temps, le C. A. P. menait par 1 but à 0.  
Au cours de la seconde partie du jeu, le Red Star prit souvent la direction des opérations et Padron égalisa par un shoot expéditif de douze mètres avec effet.

### LE RED STAR A TENU LE C.A. PARIS EN ÉCHEC

PARIS. — C. A. Paris et Red Star, match nul, 1 but à 1.  
Match très animé dans l'ensemble, joué très rapidement et au cours duquel le C. A. P. manifesta une évidente supériorité, surtout en première mi-temps.  
Les jeunes joueurs du Red Star se reprirent fort bien par la suite. Le premier but fut obtenu par le C.A.P. par l'intermédiaire de Bongioni, à la 25<sup>e</sup> minute, par un shoot expéditif de biais et dans de mauvaises conditions.  
A la mi-temps, le C. A. P. menait par 1 but à 0.  
Au cours de la seconde partie du jeu, le Red Star prit souvent la direction des opérations et Padron égalisa par un shoot expéditif de douze mètres avec effet.

### Lire à la 3me page l'article de notre collaborateur Emm-Gambardella

COMMENTRY. — U. S. P. Commentry mixte bat Blanzac 4 buts à 2.  
PARIS. — C. A. Paris et Red Star, match nul, 1 but à 1.  
Match très animé dans l'ensemble, joué très rapidement et au cours duquel le C. A. P. manifesta une évidente supériorité, surtout en première mi-temps.  
Les jeunes joueurs du Red Star se reprirent fort bien par la suite